**Styles fonctionnels du français moderne**

Plan

1. Les critères de la distinction des styles fonctionnels.

2. Les styles écrits :

1. le style administratif (officiel) ;
2. le style scientifique ;
3. le style des mass média ;
4. le style des belles lettres.

3. Les styles oraux :

1. le style familier ;
2. le style populaire, l’argot.

Bibliographie :

1. Морен М.К., Тетеревникова Н.Н. Стилистика современного французского языка. – М.: Высш. шк., 1970. – 264 с.
2. Хованская З.И., Дмитриева Л.Л. Стилистика французского языка. – М.: Высш. шк., 1991. – 398 с.

***Les styles fonctionnels***sont étudiés comme *des types de la communication déterminés par les conditions dans lesquelles se déroule la communication et par les facteurs purement linguistiques.* Ce sont là deux types de critères qui se trouvent à la base de la distinction des styles fonctionnels: ***les critères extralinguistiques*** (sphère de la communication, type socio-culturel des communicants, circonstances de l’acte communicatif, but de la communication) et ***les critères linguistiques*** (forme de la communication (orale ou écrite), traits stylistiques, types de la parole (monologué ou dialogué) et formes compositionnelles du discours (narration, description, argumentation, explication)).

***Les critères extralinguistiques***

1. *La sphère de la communication*. C’est tel ou tel domaine de l’activité humaine où l’on se sert de la langue. Dès le premier abord ces sphères peuvent être divisées en deux grands groupes: *sphère de l’activité professionnelle* et *sphère de la vie courante*. Une classification plus détaillée tient compte du type spécifique de la mentalité dans chaque sphère de l’activité de l’homme telle que droit, science, information, art, etc.

2. *Le type socio-culturel des interlocuteurs*. Ce facteur a été profondément étudié encore par Ch. Bally qui avait analysé l’influence du milieu social ou professionnel sur le langage des hommes qui dépend du niveau de l’instruction, du métier exercé, du niveau de vie, etc.

3. *Les circonstances de l’acte communicatif* ou spécificité situationnelle de l’acte communicatif. Ce facteur se manifeste dans un ensemble d’indices plus particuliers:

а) *L’ambiance type*. Il s’agit de l’atmosphère dans laquelle se passe l’acte de la parole. On distingue deux ambiances types diamétralement opposées l’une à l’autre: *ambiance familière* propre à une communication spontannée et *ambiance officielle* liée à une communication d’affaires ou solennelle.

b) *L’aspect interpersonnel de l’acte de la parole*. Le choix des moyens d’expression dépend des relations qui existent entre les communicants, de leur état psychologique au moment de la parole. On parle de façon différente à son chef ou à ses amis, quand on est calme ou ému, etc.

c) *L’entourage matériel* de l’acte communicatif influence directement la forme linguistique du discours dans la communication orale. Ainsi la présence de l’objet de la parole permet de raccourcir les phrases en omettant les formes qui l’auraient designé dans la communication écrite.

d) *La prise de contact* qui peut être *directe*, immédiate ou *indirecte*, médiatisée ce qui différencie sensiblement les types de discours. La conversation entre les communicants où le contact est direct et immédiat ne ressemble pas à la communication orale effectuée par un canal téchnique (dialogue par téléphone, certains mass media, comme la radio, la télévision, le cinéma) où à la communication écrite.

e) *Le nombre de communicants et leurs rôles spécifiques*. Cet indice permet d’opposer une conversation de deux personnes à une intervention publique devant un auditoire de masse. Ce n’est pas seulement le nombre des participants qui varie dans tous ces cas mais aussi leurs rôles. Dans la conversation orale entre deux personnes tous les deux participants sont actifs, la communication a un caractère bilatéral. Dans une intervention publique c’est le conférencier qui a le rôle actif et le rôle du public est relativement passif ce qui n’exclut point certaines manifestations actives de sa part (questions, répliques, etc.). En cas de contact médiatisé (radio, télé) le rôle actif du conférencier augmente sensiblement car il n’a pas moyen de suivre directement la réaction du public et doit la prévoir d’avance.

4. Le dernier facteur extralinguistique s’est *l’objectif communicatif type*. On distingue quelques objectifs généralisés qui régissent l’organisation compositionnelle du discours et la mise en œuvre des moyens linguistiques appropriés:

1) reproduire objectivement et impersonnellement les faits ;

2) agir sur le destinataire, même au prix de la déformation des faits;

3) argumenter de manière purement logique les thèses postulées ;

4) juger les faits, exprimer des émotions, des réactions volitives à ce propos, et ainsi de suite.

L’analyse des styles langagiers doit tenir compte de la mise en jeu de tous les facteur communicatifs, aucun d’eux ne suffisant, à lui seul, pour les décrire.

***Les critères linguistiques***

Ce sont les propriétés intrinsèques des styles fonctionnels.

1. *La forme de la communication* qui peut être *orale* ou *écrite*.

La communication orale se fait à l’aide de la voix, des sons, de l’intonation. Elle n’est pas fixée graphiquement ce qui explique son caractère linéaire et prospectif, tant sur le plan de la production que sur celui de la réception du discours. Le locuteur ne peut pas revenir en arrière, ni corriger ce qu’il a déjà dit, d’où tout un système de rattrapages dans la chaîne parlée; divers types de répétitions facilitant la mémorisation. La communication orale se caractérise aussi par :

1. les ruptures de constructions ;
2. des reprises pronominales ;
3. les modes d’interrogation et les formes de négation spécifiques ;
4. la tendance à l’invariabilité grammaticale (c’est à dire à l’unification des formes) ;
5. la tendance à l’économie des moyens d’expression qui se manifeste dans la suppression de certains éléments (il ne faut pas → faut pas), dans les troncations lexicales (professeur → prof).

La forme orale de la communication présente certains avantages au sujet parlant qui peut faire des effets de voix, articuler lentement, nettement, avec complaisance, ou au contraire, précipiter son débit; il (le sujet parlant) dispose de l’intonation, qu’il fait attendrie, pathétique, ironique, convainquante, douleureuse. Enfin les gestes viennent à son secours, jeux de physionomie, de la bouche et des yeux, gestes de la tête, des mains, des doigts, de tout le corps pour souligner, ponctuer.

Mais le sujet écrivant a ses avantages lui aussi. Il a tout le loisir de procéder lentement, de se relire, de se corriger. Il a tous les moyens pour soigner la forme de son discours.

Outre la forme orale et la forme écrite de la communication il existe encore une forme mixte que les linguistes français appellent *«écrit oralisé»* ou «pseudo-oral». C’est la transposition des caractères propres à l’expression écrite, en premier lieu à ses variétés travaillées, soignées dans la forme orale ce qui est propre au discours pendant une conférence scientifique, à une intervention publique, etc.

2. *Les traits stylistiques*. En décrivant des modes d’expression Ch. Bally en dégageait toujours ce qu’il appelait leurs *caractères généraux* qu’il considérait comme *déterminants par rapport au choix et à la mise en œvre des moyens linguistiques*. C’est ainsi qu’il a établi les caractères généraux suivants de la langue parlée de tous les jours: spontanéité, tendance à l’économie des moyens d’expression et afféctivité. Aujourd’hui les linguistes parlent des traits stylistiques qui représentent une caractéristique importante des styles fonctionnels.

Le style administratif, par exemple, se caractérise par son objectivité, sa netteté, sa simplicité, sa clarté logique, une certaine solennité, etc.

1. *Les types de la parole (dialogué et monologué)*.

Dans la communication orale spontanée c’est le dialogue qui prédomine. Dans l’expression écrite c’est le type monologué qui prédomine.

1. *Les formes compositionnelles du discours* prédominant dans un style fonctionnel (*narration*, *description*, *argumentation* et *explication*).

La prédominance d’une ou de plusieurs de ces formes et leur agencement spécifique devient une caractéristique importante des variétés fonctionnelles de la langue et des types de textes.

En appliquant les critères mentionnés on peut dégager en français les styles fonctionnels suivants:

**dans la communication écrite:**

1) le style officiel (administratif) ;

2) le style scientifique ;

3) le style de la communication sociale et politique (des mass médias) ;

4) le style de la communication littéraire (de belles lettres) ;

**dans la communication orale:**

1) le style familier ;

2) le style populaire et argotique.

**Les styles écrits**

Malgré les différences qui existent entre les styles écrits ceux-ci possèdent certains traits communs qui permettent de les réunir ensemble et de les opposer aux styles parlés :

1. tous les styles écrits ont un caractère plus soigné ;
2. c’est le type de la parole monologué qui prédomine dans tous ces styles ;
3. les sujets traités sont plus compliqués que dans la communication orale ;
4. les textes écrits s’adressent le plus souvent à un large public ;
5. le contact entre l’auteur et le destinataire n’est pas direct et immédiat.

Chacun des styles écrits a plusieurs genres.

***Le style officiel (administratif)***

On a recours au style officiel dans les communications entre les ministères, les administrations publiques ou privées, les magistratures, les entreprises industrielles et les maisons de commerce. Ce sont les textes des lois et des décrets, des arrêtés, des circulaires, des ordres et instructions, des avertissements, des traités et contrats, des procès verbaux, des lettres d’affaire, des certificats, etc. qui sont rédigés en style officiel. Il s’agit donc du langage de l’administration et des affaires.

*Le style administratif se caractérise par* son objectivité, sa clarté, son austérité, son caractère impersonnel. Ce style exclut toute affectivité, tous moyens d’appréciation subjective. Le langage administratif est très conservateur en tant qu’il favorise l’emploi de certaines formules traditionnelles. La composition des textes officiels suit les règles assez strictes.

*Au niveau lexical* : le style administratif abonde en expressions figées et clichés de toutes sortes dont plusieurs sont archaïques et ne s’emploient guère en dehors du langage officiel. Ce sont, par exemple: *le porteur d’icelui* qui contient la forme archaïque du pronom démonstratif *celui*; *de par la loi* avec deux prépositions de suite (*de* et *par*); *près le tribunal* où manque la préposition *de*; *Je soussigné*... avec le pronom *je* au lieu de *moi*; *avancement d’hoirie* = héritage, etc.

Les clichés du style administratif: *dégradation civique*, *flagrant délit*, *mesures en cours d’exécution*, *revêtir de sa signature*, *délivrer un certificat*, etc.

*Au niveau morphologique*  le style officiel se caractérise par l’emploi :

1. de *Nous* de majesté ;
2. des constructions passives (*il est statué par le ministre*..., *il sera créé des comités d’établissement*, *il est institué au ministère une commission*, etc.) ;
3. des tours participes (*mandat tendant à la poursuite*..., *décret portant dissolution*..., etc.).

*Au niveau syntaxique* : le besoin de tout prévoir, de décrire les faits d’une manière objective et exacte expliquent l’emploi :

1. des phrases complexes et parfois très longues dans les textes officiels ;
2. de l’inversion absolue qui permet d’équilibrer la phrase, de mettre en relief à la fois le sujet et le prédicat : *Sont reçus les candidats suivants...*

*Au niveau compositionnel* : les textes officiels se composent selon les règles bien déterminées et très strictes. Il existe des clichés, des formules spéciales qui doivent être employés au début des traités, des contrats, des lettres d’affaire. Le texte de ces documents est rédigé d’après un plan défini. Et l’on doit términer chacun de ces documents d’une façon particulière.

***Le style scientifique***

La sphère de son emploi s’élargit parallèlement au développement de la science et de la technique. Certains éléments du style scientifique, notamment sa terminologie pénètrent aujourd’hui sur les pages des journaux, dans la littérature et même dans la vie courante.

Le style scientifique se réalise le plus souvent par écrit sous forme d’un monologue. Il sert de moyen de communication aux savants, aux ingénieurs, aux professeurs et étudiants des universités. Les genres de ce style sont assez nombreux: traités, monographies, articles, thèses, manuels, etc.

Plus rarement le style scientifique se réalise sous forme d’écrit oralisé (les rapports des savants pendant des congrès ou des conférences scientifiques) ou de communication orale (une discussion non préparée des savants devant la table ronde).

*Les traits stylistiques du langage scientifique sont*: son caractère abstrait et généralisant, sa clarté, son objectivité, son caractère logique et probant, son austérité.

Un savant fait une description exacte des phénomènes de la nature ou de la vie sociale qu’il définit et explique, dont il cherche à découvrir les mécanismes et les lois. Par conséquent la méntalité et le langage des savants se caractérisent par un haut dégré d’abstraction, par leur caractère logique.

*Au niveau lexical*, à côté des mots usuels et livresques le style scientifique emploie beaucoup de termes qui sont différents d’une science à l’autre. Nombre de termes provenant d’éléments grecs ou latins portent un caractère international: *hydrotechnique*, *hémophilie*, *pathogénie*, *périgée*, etc. Le développement rapide de la science provoque le renouvellement perpétuel de la terminologie scientifique. Chaque jour il naît des termes nouveaux. A ce point de vue, il est intéressant de comparer la términologie scientifique et administrative. La dernière, comme il a été déjà signalé plus haut, est très conservatrice et archaïque: les textes du code pénal français de 1810 et de 1956 ne diffèrent presque pas, tandis que la terminologie scientifique se renouvelle et se perfectionne constamment. Parmis les termes on peut trouver beaucoup d’abréviations. Le langage scientifique exclue l’emploi des mots familiers et populaires.

Parmi les *particularités morphologiques* du style scientifique il faudrait mentionner :

1. la prédominence des formes du présent de l’indicatif à la 3-e personne du singulier et du pluriel. Ce présent ne sert pas à décrire les actions qui coïncident avec le moment de la parole mais les propriétés des substances en question: *L’eau bouille à 100°C* (= possède la faculté de bouillir à 100°C). Il s’agit donc du présent absolu ou omnitemporel ;
2. beaucoup de verbes perdent dans les textes scientifiques leur caractère autonome et commencent à fonctionner comme verbes-outils, de sorte que c’est l’attribut exprimé par un substantif ou un adjectif qui devient le porteur essentiel de sens. Voilà pourquoi on parle souvent du style nominatif du langage scientifique. Le verbe joue un rôle beaucoup plus important dans les œuvres littéraires où il décrit les actions des personnages, leur conduite, les événements qui se succèdent parfois d’une manière très dynamique. Le verbe est l’élément essentiel de la narration. Par contre c’est le raisonnement et la description qui prédominent dans le style scientifique ; le rôle essentiel revient cette fois non plus au verbe, mais au substantif et à l’adjectif qui servent à nommer les substances étudiées, leurs propriétés, les notions scientifiques ;
3. l’emploi de nous de modestie.

*Le niveau syntaxique* du style scientifique se caractérise par sa complexité, par un grand nombre de longues phrases avec plusieurs propositions coordonnées et subordonnées ce qui s’explique par le besoin d’exposer la matière d’une façon logique, avec esprit de suite, de marquer les rapports parfois très compliqués entre les substances et les phénomènes en question.

Des liens étroits existent non seulement entre les propositions au sein d’une phrase, mais aussi entre les phrases, les alinéas, les chapitres dans les ouvrages scientifiques. Ces liens sont assurés par différents moyens anaphoriques et cataphoriques: articles, pronoms et déterminatifs possessifs, démonstratifs, indéfinis (*autre, même, tel* ...), adverbes (*premièrement, deuxièmement*, etc.) et par d’autres moyens (*d’une part*, *d’autre part*, *décrit plus haut*, *plus bas*, *ce qui suit*, etc.).

*Au niveau compositionnel*: comme pour le style administratif il existe des règles spéciales de la composition des ouvrages scientifiques. Le texte doit être divisé en chapitres, en paragraphes qui doivent être intitulés ou dénotés par des chiffres. Très souvent un ouvrage scientifique contient des figures, des schémas, des formules, des symboles et même des photos. Les éléments indispensables d’un ouvrage scientifique sont: *une table de matière*, *une bibliographie* et *les références* *aux ouvrages des autres savants*.

A la différence des journalistes ou des écrivains, les savants recourent très rarement aux tropes, aux figures et aux autres moyens expressifs.

***Le style des mass média***

C’est le style de la presse écrite, de la radio, de la télévision, des films documentaires. On recourt à ce style chaque fois qu’on traite les problèmes actuels de la vie sociale et politique. *Les fonctions essentielles* de ce style sont: d’une part, informer le destinataire et, d’autre part, exercer une certaine influence sur l’auditoire, former sa conception du monde, propager les idées, les opinions de tel ou tel parti politique ou organisation.

Par conséquent les nombreux genres du style des mass média se laissent classer en deux grands groupes: 1)genres informatifs et 2) genres analytiques. Au premier groupe appartiennent: note, entrefilet, dépêche, article informatif, reportage, enquête, correspondance, communiqué, interview; parmi les genres analytiques on trouve: commentaire, éditorial (= article de fond, article de tête), article polémique, pamphlet, interview analytique.

*Les traits stylistiques* du langage des journalistes sont: accessibilité, caractère documentaire de l’information, caractère appréciatif, standardisation, expressivité.

C’est la forme écrite qui prévaut dans ce type de communication. Il n’est pas rare pourtant qu’il se manifeste sous la forme d’écrit oralisé.

*Le niveau lexical* du langage médiatique se caractèrise par l’emploi:

1. de la terminologie spéciale (*démocratie*, *dictature*, *coexistence pacifique*, *homme de bonne volonté*) ;
2. des mots appréciatifs (*clique*, *horde*, *corrompu*, *néfaste*, *taré*, *sans crupule*, *agression*, *politique belliciste*) ;
3. du lexique standardisé, des clichés de toute sorte (*ouvrir la voie à*, *dresser les barières entre*, *chiffres astronomiques, proposition constructive*, *vive satisfaction*, *lessiver les cervaux*, *pays non engagés*, *plan à long terme*, *opinion publique*, *au cœur de l’Europe*, *sur l’échiquier international*, *marquer du fil rouge*, *peser le pour et le contre*, etc.) ;
4. des noms propres qui désignent des personnes, des organisations, des termes géorgaphiques. Les journalistes utilisent beaucoup d’abréviations (cigles ou troncation): *CGT*, *ONU*, *SDF*, *SMIG*, etc. Ils vont même jusqu’à abréger les noms des hommes politiques ou artistes connus: *VGE* (Valéri Giscard d’Estaing), *YSL* (Yves Saint Laurent), etc. ;
5. des les mots familiers qui commencent à pénétrer largement dans le style médiatique. Aujourd’hui on rencontre sur les pages des journaux beaucoup de mots familiers, parfois assez grossiers et même vulgaires: *Assez de salade, donnez-nous l’oseille*; *Quel pied!* (кайф, блеск) ; *Décidément «Libération c’est bidon!»* (туфта, липа) ;
6. des abréviations propres au langage familier (*ado*, *écolo*, *gym*, *manif*) ;
7. des néologismes: La *dictatoresse* philippine Mme Marcos ; Et nos beaux PDG et leurs *pédéjettes* pourront aller se bronzer la bedaine deux fois par an au lieu d’une aux Bahames.

*Au niveau morphologique* le style des mass média se distingue par l’emploi du conditionnel comme moyen grammatical de citer l’information dont on n’est pas sûr: *Metz, janvier. Un avion d’entraînement à réaction s’est écrasé vendredi matin dans la forêt de Morley. Une avarie de réacteur serait à l’origine de l’accident*.

*La syntaxe* du style médiatique est très variée et dépend du genre: pour les genres informatifs elle est plus simple, pour les genres analytiques beaucoup plus compliquée. En outre les journalistes empruntent volontiers les éléments de la syntaxe familière: la dislocation, les structures incomplètes, etc.: *Juliette Gréco, j’adore* (titre).

Vu la tendance du style médiatique à l’expressivité les journalistes exploitent largement les différents tropes (métaphore, métonymie, ironie, comparaison, etc.), les possibilités expressives de la graphie. Les textes des journaux sont souvent accompagnés de photos, de caricatures, de charges, etc.

Il faut souligner que les journalistes attachent une grande importance aux titres des articles qui doivent attirer l’attention du public. Tout y est mis en jeu: dimension des lettres, leur couleur, disposition, choix du lexique, syntaxe, tropes, calembour, etc.

***Le style des belles-lettres***

L’existence du style de la communication littéraire est souvent contestée, notamment, parce qu’on peut y rencontrer les éléments de tous les autres styles écrits et parlés. Pourtant, il serait faux d’affirmer que ce style soit un style mixte. Tous les moyens empruntés aux autres styles y sont motivés par *la fonction esthétique*. En plus ce n’est pas le style lui-même qui est emprunté mais seulement certains éléments qui en portent la marque.

Le style des belles-lettres représente lui aussi un système de moyens d’expression résultant du choix conscient des écrivains. L’écrivain met en œuvre les faits de la langue choisis pour exprimer son idée par des images concrètes, par des tableaux. Pour lui, la langue est un instrument qui permet de peindre la réalité telle qu’il la conçoit et de la transporter en images.

La langue de la littérature est un des aspects les plus riches de la langue nationale. Aucun autre style n’emploie un vocabulaire aussi nombreux, aussi divers, une gamme aussi riche de structures grammaticales.

Un écrivain utilise largement tous les tropes existants qui sont pour lui un moyen efficace de peindre des tableaux de la vie, de faire les portraits des personnages, de traduire leurs sentiments et susciter ceux du lecteur.

Un bon écrivain possède sa manière individuelle d’écrire, son style. Il renouvelle les images, crée de nouveaux procédés expressifs. L’originalité du style est un des critères d’une vraie œuvre d’art, d’un véritable littérateur. Les écrivains contribuent largement à l’enrichissement et au perfectionnement de la langue nationale. De cette façon, le style des belles-lettres occupe grâce à sa fonction esthétique une place à part dans le système des styles fonctionnels du français.

**Les styles oraux**

Les styles parlés sont ceux qui *appartiennent à la sphère de la vie courante et se réalisent sous la forme orale*. Ce sont *1)* ***le français familier****, 2)* ***le français populaire*** *et 3)* ***le français argotique***. Et si le premier reste conforme à la norme littéraire, bien qu’il se trouve à la limite de cette norme, les deux autres sont en dehors de la norme littéraire.

***Le langage familier*** est le style de la communication spontanée entre les amis, les camarades de travail, les parents. Les relations entre les interlocuteurs sont amicales, intimes, non officielles. Ce style se réalise sous forme d’un dialogue oral très souvent accompagné de mimique et de gestes. Plus rarement il peut revêtir la forme écrite (lettre à un ami, à un parent).

*Les traits stylistiques* du langage familier sont: caractère spontané, affectivité, expressivité. Le sujet parlant est libre d’exprimer ses sentiments, ses émotions, son tempérament, son attitude à l’égard de l’interlocuteur ou de l’objet en question.

*Au niveau phonétique* le langage familier se caractérise par :

1. un débit rapide ;
2. fréquentes sont les pauses et les phénomènes d’hésitation ;
3. le rythme se distingue par une distribution irrégulière des accents ;
4. une haute fréquence de changements mélodiques utilisés à des fins expressives (au niveau du ton) ;
5. l’articulation relâchée ce qui entraîne toute sorte de modifications des sons ;
6. le [ə] caduc, selon les statistiques, est omis dans 56 % de cas ;
7. la chute de plusieurs autres voyelles et de certaines consonnes: *tu as* → [ta] ; *ils ont dit* → [zõdi] ; *vous êtes* → [vzet] ; *cette année* → [stane] ; *votre fille*  → [vot fij].

L’amuïssement des sons, la réduction des groupes des consonnes peut avoir de grosses conséquences pour le système grammatical du français. Ces phénomènes contribuent notamment:

1) à la disparaition du 1-er élément de la négation *ne*: *C’est pas grave*. *J(e) peux pas*. *C’est rien*. [Signalons que l’absence de « pas », au contraire, peut prêter dans certains cas à la proposition une nuance recherchée, littéraire, ce qui est possible avec les verbes *oser*, *cesser*, *pouvoir*, *savoir* : *Il faudrait parler mais il n’ose*];

2) à la perte du pronom *il* dans certains tours impersonnels: *il faut → faut* ; *il ne faut pas → faut pas* ; *il y a → ya*. Fréquente est la chute des semi-consonnes: *puis →* [pi] ; *voilà* → [vla] ; *bien* → [bεn].

Les savants signalalent la tendance du français familier à ne pas faire un grand nombre de liaisons, à l’affaiblissement de certaines oppositions dans le système vocalique.

*Au niveau lexical* le français familier affectionne quelques procédés de la formation des mots nouveaux. En premier lieu c’est la suffixation à l’aide des suffixes diminutifs -et, -ette, -ot, -otte: *maison → maisonette*, *jardin → jardinet*, *frère → frérot*, *main → menotte*.

Les mêmes suffixes servent à former les adjectifs diminutifs: *propre → propret*, *pauvre → pauvret*, *pâle → pâlot*, *petit → petiot*.

Pourtant la valeur stylistique du mot dérivé dépend souvent du mot de base. Parfois les dérivés en *-et*, *-ot* acquièrent une nuance défavorable: *parlotte (parlote)* – говорильня, пустословие.

Le suffixe le plus productif est *-ard*, qui sert à former des substantifs à valeur péjorative: *soiffard*, *chauffard*, *binoclard*, *richard*.

Un autre suffixe péjoratif est *-aille* servant à former des substantifs collectifs: *flicaille* (= flic), *piétaille*, *mangeaille*, *marmaille*.

Le verbe dans le style familier se forme à l’aide des suffixes *-oter*, *- ailler*, *- asser* qui prêtent aux mots dérivés le plus souvent une nuance défavorable: *vivoter* (прозябать), *pianoter* (бренчать), *rimailler* (пописывать стишки), *écrivailler* (марать бумагу), *rêvasser* (грезить), *bavasser* (болтать, чесать языком).

Parmi les prefixes le langage familier affectionne surtout *re*-: *revoulez-vous du café?*, *rebonjour*, *reparler*.

Le rythme accéleré de la conversation familière, la tendance au moindre effort, à l’économie des moyens linguistiques favorisent un autre procédé de la formation des mots nouveaux: l’abréviation. Elle porte surtout sur les substantifs et se fait par le retranchement de la dernière syllabe (des dernières syllabes) ce qui s’appelle *apocope* ou par retranchement du commencement des mots – *aphérèse*. Les formations par *apocope* sont particulièrement nombreuses: *apéro*, *ciné*, *occase*, *perme*, *sana*, *prolo*, etc. Plus rares sont les formations du deuxième type (*aphérèse*): *cipal*, *ricain*.

Beaucoup de mots abrégés nés dans le style familier pénètrent plus tard dans la langue commune: *auto*, *métro*, *photo*, *taxi*.

Le français familier abrège aussi les noms propres: *le boul Miche*, *Monparno*, *le Sebasto*, etc.

Une source importante de la formation des mots nouveaux en français familier est la composition: *brûle-gueule* (une courte pipe), *pousse-café* (un petit verre après le café).

Les mots usuels peuvent acquérir dans le français familier une nouvelle signification: *faucher* – s’emparer, voler; *raser* – importuner, ennuyer.

 Assez répandus sont dans le langage familier (surtout dans la bouche des enfants) les formations du type *dodo*, *pépé*, *coco*, *chouchou*, etc. Ce procédé appelé «réduplication» consiste en répétition volontaire d’une syllabe et concerne aussi les noms propres: *Gégène* (Eugène), *Mimile* (Emile), etc.

 Le langage familier utilise largement des nominations métaphoriques (*un âne* = très bête, *une pie* = bavarde), des comparaisons imagés (*dormir comme un caillou*, *nu comme un ver*, *être comme un poisson dans l’eau*), des proverbes et des dictions (*couter les yeux de la tête*, *donner un œuf pour avoir un bœuf*), des expressions hyperboliques (*je meurs de faim*, *il y a un siècle que je ne vous ai pas vu*).

 En général, le lexique familier se distingue des mots livresques et des mots usuels comme moins soutenu, plus expressif, plus affectif. Grâce à cette expressivité les termes familiers pénètrent aujourd’hui sur les pages des journaux, dans la publicité, on les entend de la bouche des speakers de la télévision et de la radio.

Le langage familier emprunte à son tour beaucoup de termes au français populaire et à l’argot.

 *Du point de vue morphologique* le langage familier se caractèrise par un large emploi du présent des verbes. Ce temps marque non seulement les actions qui coïncident avec le moment de la parole mais aussi les actions futures ou passées : *Il part demain*; *Hier il m’aborde et me serrant la main dit*... ; *Vous êtes là demain?*

 Une action passée et achevée s’exprime en français familier par le passé composé. La forme du passé simple ne s’emploie guère dans la conversation familière, de même que le passé antérieur, l’imparfait et le plus-que-parfait du subjonctif. Comme équivalent du passé antérieur on emploie en français familier le passé surcomposé : *Quand j’ai eu fini la lettre, je l’ai remise à l’employé*.

 Le futur simple est souvent remplacé par le futur proche.

Quant aux pronoms le trait le plus original du langage familier est l’emploi du pronom *on* qui peut remplacer n’importe quel autre pronom. Les formes *cela* et *ceci* sont remplacé par *ça*.

 La syntaxe du langage familier est beaucoup plus simple que la syntaxe des style écrits. Les plus fréquentes sont les phrases indépendantes ou prétendues telles: *Elle s’est disputée avec sa mère*; *Elle lui a dit ses quatre vérités*; *Après ça, elles sont plutôt en froid*.

 Les phrases sont assez courtes, on utilise très peu la coordination et la subordination. Parmi les phrases complexes ce sont les phrases à juxtapposition qui prédominent.

 Il est à noter que les phrases à subordination ne sont pas stylistiquement homogènes. Elles se distinguent en premier lieu par la valeur stylistique des conjonctions. Face aux conjonctions du style soutenu, livresque (*afin que*, *lorsque*, *cependant que*, *au fur et à mesure que*) on trouve *pour que*, *quand*, *pendant que*, *à mesure que* qui sont neutres.

 Il existe en outre certaines conjonctions et locutions conjonctives qui sont qualifiées de familières. Ce sont notamment: *le temps que* (face à *en attendant que*), *question de* (face à *pour*), *du moment que* (à côté de *maintenant que*), *surtout que* (comparée à *d’autant que*), *pas que* (face *à non que*), *malgré que* (comapré à *quoique*, *bien que*).

 La nuance familière est observé aussi lorsque *quand* s’emploie avec des prépositions en qualité de conjonction : *Cela nous servira pour quand nous partirons en voyage.*

 Beaucoup de phrases du langage familier sont incomplètes, elliptiques: les termes omis se devinent grâce à la situation, aux gestes, aux répliques précédentes.

 L’ordre des mots est essentiellement direct, l’inversion ne se fait pas même dans les phrases interrogatives : *Clairmont, tu connais?* *Le dernier film de Claude Sautet, tu aimes? Elle habite où?*

 Une autre particularité de la syntaxe familière est la segmentation. La phrase se divise en deux parties: premièrement on esquisse à l’aide des formes pronominales un schéma qui est ensuite remplie par des mots pleins : *Tu y as été, toi, en Espagne, l’été?* *Il l’avait déjà gagné, le Tour de France, l’année dernière, Bobet.* (Gak. op. cit. p. 169)

La syntaxe segmentée est beaucoup plus souple, plus expressive et affective, elle permet de mettre en relief telle ou telle idée.

 ***Le français populaire et l’argot*** ne sont pas conformes à la norme littéraire. Le français populaire s’oppose à la langue générale, officielle, littéraire, dite correcte, employée par la bonne société. Le parler populaire lui est aussi général c’est-à-dire répandu dans toute la France. Il est employé par le peuple. Il se caractèrise par des fautes de grammaire, de syntaxe et de vocabulaire qu’on peut entendre partout à Marseille, à Lille, à Nancy, à Bordeau, à Brest, à Paris.

 A la différence de *l’argot* qui *est une langue artificielle* faite pour se comprendre entre soi sans être compris des non-initiés, *le langage populaire est l’idiome parlé couramment et naturellement dans le peuple*, idiome que l’homme du peuple tient de ses père et mère et qu’il entend chaque jour sur les lèvres de ses semblables.

 Il faut souligner que ceux qui parlent le langage populaire ne peuvent pas changer de registre et continuent de parler une même langue partout, dans toutes les situations de communication.

 *Au niveau phonétique*: exemple de la prononciation populaire: passque, j’ajète, chuis d’Paris, o(b)scur, meub(l)e, peu z à peu.

 *Au niveau lexical* : les mots populaire sont souvent grossiers et vulgaires: *dégueulasse*, *moche*, *godasse*, etc.

 *Mon cochon*, *mon salaud* sont des termes d’amitié. On entend fréquemment dire *cuir* ou *couenne* pour *peau*, *lard* pour *graisse*, *vêler* ou *pondre* pour *accoucher*, etc. avec l’intention évidente de comparer l’homme et la bête. Les exclamations *merde!*, *nom de Dieu*! tiennent la place des signes de ponctuation.

*Au niveau morphologique* : les suffixes populaires et argotiques sont:

-ouse: *barbouse* ← barbe, l*angouse* ← langue, *piquouse* ← pique

-oche: *patoche* ← patte, *santoche* ← santé, *valoche* ← valise

-ingue: *salingue* ← sale, *sourdingue* ← sourd

-mard: *épicemard* ← épicier, *officemard* ← officier

Au niveau morphologique la langue populaire se caractérise par l’emploi d’un seul verbe auxiliaire *avoir*, par l’emploi parallèle des substantifs et des pronoms (*Pierre il y vient*).

*Au niveau syntaxique* *que* remplace souvent les autres conjonctions:

 *Gégène et l’autre que sa femme est malade* = dont la femme est malade.

L’interrogation *qui est venu?* devient en français populaire *qui qu’est venu?*,

*qui qu’c’est qui est venu?*, *qui c’est-il qui est venu?*

La particule interrogative populaire *ti* est très répandue : *T’es ti là?*

**En guise de conclusion** on peut dire que ***les styles fonctionnels*** *représentent des systèmes des faits d’expression spécifiques au sein d’une langue nationale fonctionnant dans des sphères communicatives déterminées*. Ces systèmes se forment et se développent au cours de l’évolution de la langue. Chaque style est régi par sa propre norme. La classification de ces styles se base sur deux types de critères: *extralinguistiques* et *linguistiques*. Les moyens linguistiques propre à un style fonctionnel ne s’emploient pas dans les autres styles où y sont très rares. Les styles se distinguent aussi d’après les particularités de leur composition. Chaque style comprend plusieurs genres.